



## Confédération Nationale du Logement

Groupement des Locataires « La Toison d'Or »

33, allée de la Toison d'Or

94000 Créteil

Courriel : [cnl.toisonor@free.fr](mailto:cnl.toisonor@free.fr)

Internet : <http://cnl.toisonor.free.fr>

Créteil le 23 avril 2010

### **Le conseil municipal de Créteil du 12 avril 2010 a adopté un vœu pour le droit inaliénable et fondamental au logement et l'arrêt immédiat des expulsions des locataires en difficulté économique et sociale et des familles avec enfants.**

Vœu adopté par la majorité municipale et le Modem,  
abstention des Verts et vote contre de l'UMP.

Conseil municipal de Créteil du 12 avril 2010

#### **Pour le droit inaliénable et fondamental au logement**

Considérant la crise du logement qui sévit dans notre pays depuis des années, et (selon l'enquête du CREDOC de Février 2010) qu'en cinquante ans, les prix à la consommation ont été multipliés par 10, les prix des loyers par 18, ceux des charges par 26 et ceux de l'immobilier par 55,

Considérant que dès 1977 avec la loi Barre, définissant le logement comme « un bien économique qui s'échange sur un marché » et renonçant au financement prioritaire du logement social par l'aide à la pierre, les bases de cette crise chronique du logement étaient posées,

Considérant qu'aujourd'hui la crise économique et financière accélère plus encore le processus d'exclusion sociale alors que (selon la Fondation Abbé Pierre) 3,5 millions de personnes ne sont pas ou mal-logés, 100 000 personnes et familles sont privés de toit et des milliers menacées d'expulsion,

Considérant que la politique mise en œuvre par le gouvernement accélère et organise la pénurie de logements sociaux à loyers modérés au profit du marché immobilier privé et spéculatif, rendant totalement inefficace le droit opposable au logement (DALO),

Considérant l'inertie volontaire du gouvernement, à l'égard des municipalités égoïstes qui refusent l'application de la loi de solidarité et de renouvellement urbain (SRU, avoir au moins 20 % de logements sociaux), et la construction de véritables logements sociaux sur leur territoire ainsi que de centres d'hébergement d'urgence,

Considérant que la ville de Créteil a fait le choix d'agir pour le droit au logement pour tous, par la solidarité et la mixité en accueillant 40% de logements sociaux sur son territoire, 497 places d'hébergement d'urgences et 485 d'hébergement temporaires

Considérant que le droit au logement est un droit humain universel, fondamental et inaliénable,

Considérant l'augmentation inquiétante du nombre de procédures d'expulsions locatives et de concours de la force publique sur le territoire communal que l'Etat bafoue se droit ainsi que la loi sur le Droit Opposable au Logement (DALO)

Considérant que des mesures d'urgences s'imposent pour garantir le droit au logement,

Le Conseil municipal de Créteil

- se prononce pour l'abrogation pure et simple de la loi MOLLE (Boutin), facteur d'exclusion, de mise en concurrence marchande, de casse du logement social et de la mixité au sein des quartiers populaires

- soutien les légitimes revendications des acteurs du droit au logement pour une revalorisation immédiate des aides personnalisées au logement et l'encadrement du prix des loyers,

**- demande l'arrêt immédiat des expulsions des locataires en difficulté économique et sociale et des familles avec enfants,**

- exige du Préfet du Val-de-marne la réquisition immédiate des logements vides et des locaux pouvant accueillir un centre d'hébergement d'urgence ainsi que les logements vacants propriétés à vocation spéculative d'institutions financières, dans toutes les communes du département ne respectant pas la loi SRU.

- s'associe à l'appel du RéSEL (Réseau stop aux expulsions de logement composé par : CNL, CSF, DAL, AC!, ACDL, ADVOCACY, AIH, AITEC, ANECR, APEIS, ATTAC, Bagagérue, CAL, FSU, Jeudi Noir, HIC, LDH, Union Syndicale Solidaires, SNES, Stop Précarité, Syndicat des avocats de France, Syndicat de la Magistrature... avec le soutien de : Les Alternatifs, Fédération pour une Alternative Sociale et Ecologique, Nouveau Parti Anticapitaliste, Parti communiste Français, Parti de Gauche, Parti Socialiste, Les Verts... « Pour l'arrêt des expulsions, pour la création de logements sociaux et contre le logement cher » ,

- appelle l'ensemble des humanistes, des démocrates et des forces progressistes de Créteil, les associations de défense des mal logés, de locataires, les syndicats, les acteurs du logement social à se mobiliser pour obtenir de l'Etat, le respect du droit fondamental au logement et la prononciation d'un moratoire sur les expulsions locatives.

**Ça suffit la galère !  
LOCATAIRES,  
À L'ACTION !**



**Confédération Nationale du Logement  
Fédération du val de Marne**

27, avenue Lucien français-esc 3  
94400 VITRY SUR SEINE

**Tél : 01 43 91 11 11**